

LA NORMANDIE N'EST PAS UN TERRITOIRE D'IMMIGRATION PRIVILÉGIÉ

Avec près de 80 000 immigrés en Haute-Normandie et plus de 40 000 en Basse-Normandie, les deux régions se placent respectivement au 18^e et au 21^e rang des régions métropolitaines pour la part des immigrés dans la population régionale. Même si la population immigrée augmente plus vite qu'ailleurs et plus que l'ensemble de la population régionale, elle reste relativement faible : aucune des deux normandies n'est un territoire d'immigration comparé aux autres régions françaises.

En Normandie, les flux d'arrivée des nouveaux migrants sont stables depuis les années 1950. La Basse-Normandie et la Haute-Normandie, contrairement à la majorité des régions françaises, n'ont pas accueilli plus de personnes pendant la période de forte immigration concomitante aux 30 glorieuses (et à l'indépendance de l'Algérie). À partir des années 1980, les deux régions se distinguent par l'origine de leurs nouveaux arrivants : majoritairement en provenance d'Afrique pour la Haute-Normandie et du Royaume-Uni pour la Basse-Normandie. Avant les années 2000, les immigrés, en quête d'un travail ou d'un logement, s'installent plutôt dans les pôles urbains. C'est particulièrement le cas en Haute-Normandie où l'immigration est essentiellement une immigration de travail.

Une immigration en Haute-Normandie relativement stable depuis les années 1950

En France, le nombre de nouveaux arrivants, plus important pendant la période des 30 glorieuses, a fortement ralenti après 1975.

La Normandie connaît une situation plus contrastée. L'immigration en Haute-Normandie suit la tendance nationale mais les taux d'arrivée⁽¹⁾ sont nettement inférieurs aux taux métropolitains. En Basse-Normandie, l'évolution des arrivées d'immigrés reste contenue jusqu'en 1999 et connaît une légère croissance au début des années 2000.

Bien sûr, les pays d'origine des immigrés ne sont pas les mêmes suivant les différentes périodes.

En Haute-Normandie, jusque dans les années 1970, les flux de nouveaux arrivants proviennent majoritairement d'Europe (Italie, Espagne, Portugal) et d'Algérie.

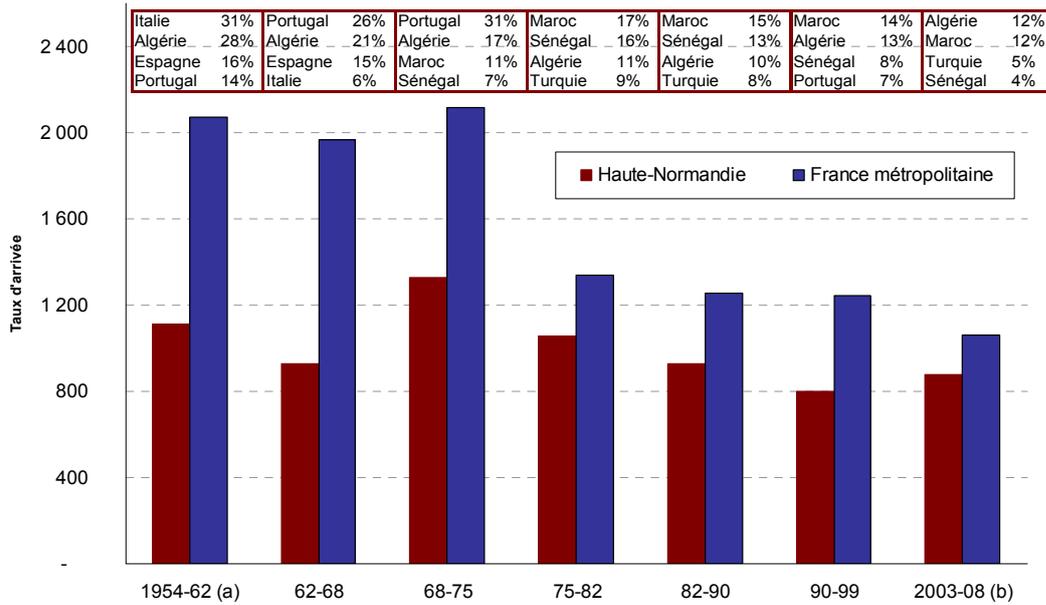
Dans les années 1970, les Portugais représentent un tiers des nouveaux arrivants et on observe une arrivée significative d'immigrés originaires du Maroc et du Sénégal.

De la fin des années 1970 à la fin des années 1990, l'immigration provenant du Maroc, du Sénégal et de l'Algérie se poursuit. L'immigration turque débute dès la fin des années 1970 et une nouvelle arrivée d'immigrés du Portugal survient dans les années 1990.

L'hétérogénéité des origines marque les flux d'immigration dans les années 2000. La nouveauté provient de l'arrivée d'immigrés en provenance des pays de l'Ex-URSS et de la Chine, mais dans des proportions relativement faibles.

⁽¹⁾ Taux d'arrivée : nombre de nouveaux arrivants immigrés rapporté à la population régionale en début de période

Taux d'arrivée des immigrés pour 100 000 habitants



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1954-1962-1968-1975-1982-1990-1999-2008

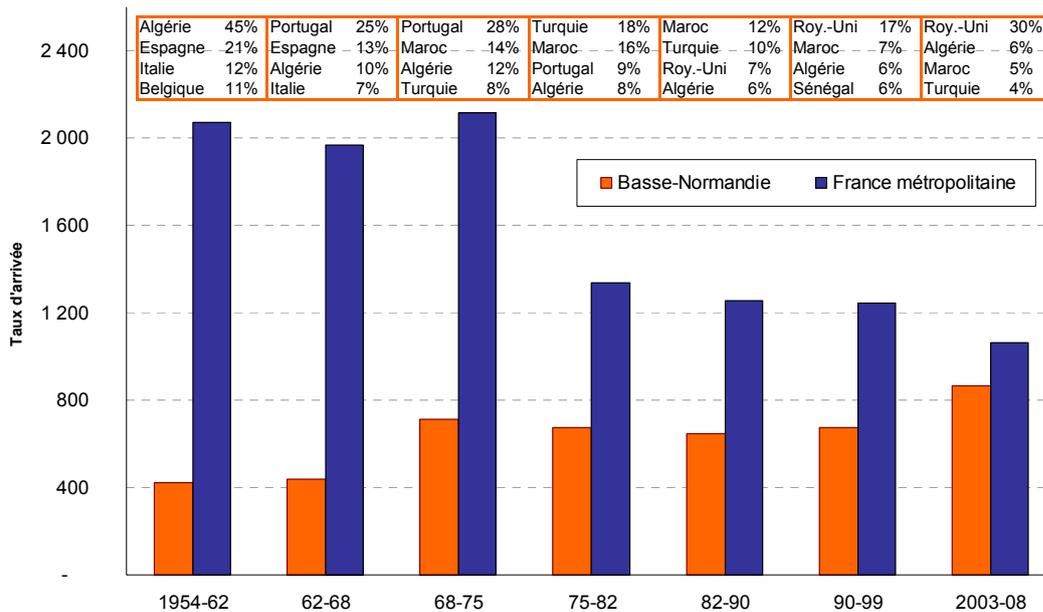
(a) : Pour 1962, les pays de naissance ne sont pas connus, contrairement aux autres périodes. Le calcul des taux s'effectue donc selon la nationalité des immigrés. De plus, la nationalité d'origine des français par acquisition ne peut être connue. Par conséquent, la répartition des arrivées par origine s'effectue uniquement pour les immigrés non naturalisés en 1962.

b) : Les taux de 2003 sont calculés d'après les estimations de population en 2003 et non à partir des recensements eux-mêmes (il n'y a pas eu de recensement en 2003).

Note de lecture : entre 1990 et 1999, la Haute-Normandie accueille 800 nouveaux arrivants immigrés pour 100 000 habitants. 14% viennent du Maroc et 13% d'Algérie.

Une faible immigration en Basse-Normandie

Taux d'arrivée des immigrés pour 100 000 habitants



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1954-1962-1968-1975-1982-1990-1999-2008

Note de lecture : entre 2003 et 2008, la Basse-Normandie accueille 880 nouveaux arrivants immigrés pour 100 000 habitants. 30% viennent du Royaume-Uni.

En Basse-Normandie, jusque dans les années 1970, les flux de nouveaux arrivants (peu nombreux) proviennent majoritairement d'Europe (Italie, Espagne, Belgique et Portugal) et d'Algérie.

Dans les années 1970, l'immigration portugaise et algérienne reste forte en proportion. L'arrivée d'immigrés nés au Maroc ou en Turquie est importante et se renforce de la fin des années 1970 au début des années 1980.

La particularité de l'immigration en Basse-Normandie dès les années 1980 est l'apparition d'une immigration britannique. Sur la dernière période, les Britanniques représentent près d'un tiers des nouveaux arrivants dans la région.

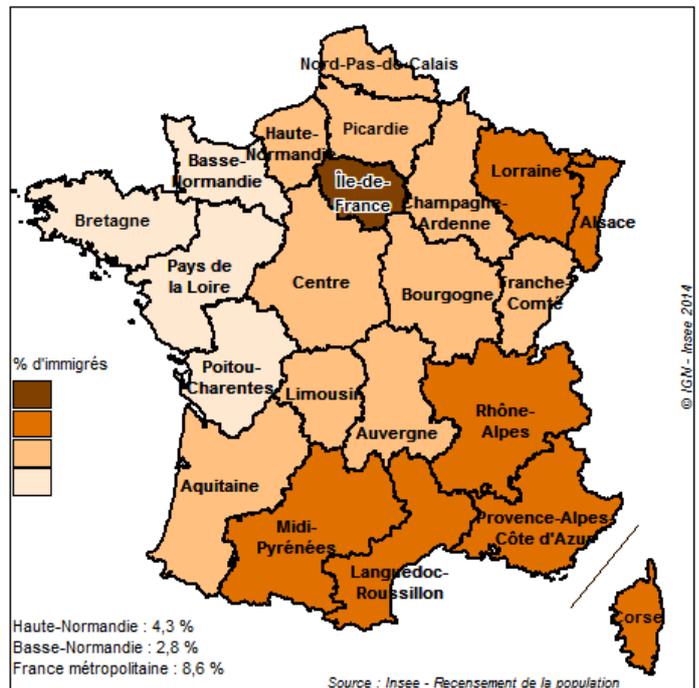
Des immigrés peu nombreux

Avec près de 80 000 immigrés en Haute-Normandie et un peu plus de 40 000 en Basse-Normandie, les deux normandies représentent 2,2 % de la population immigrée de France métropolitaine et 5,3 % de la population totale.

En 2010, la Haute-Normandie se place au 18^e rang et la Basse-Normandie au 21^e rang des régions pour la part de la population immigrée dans la population totale (respectivement 4,3 % et 2,8 %).

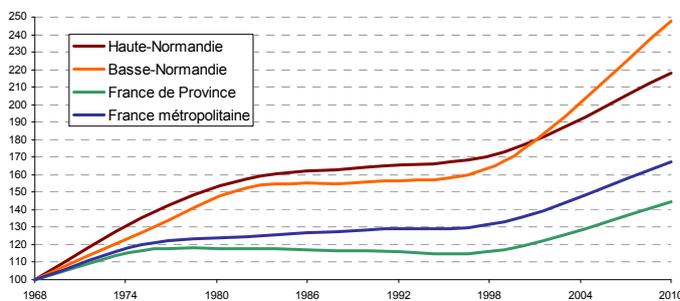
Même si la population immigrée augmente plus vite dans les deux régions que sur le territoire national (seulement + 0,8 point pour la France de Province contre respectivement + 1,5 point et + 1,9 point pour la Basse et la Haute-Normandie), elle reste relativement basse. **La Haute et la Basse-Normandie ne sont pas des territoires d'immigration privilégiés à l'échelle française.**

Part des immigrés dans la population régionale en 2010



Source : INSEE, Recensement de la population 2010 - exploitation principale

Évolution de la population immigrée (base 100=1968)

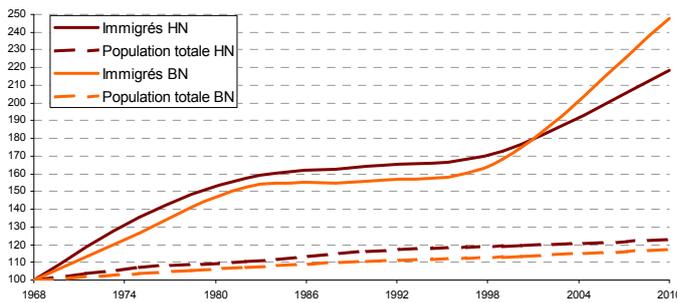


Sources : INSEE, Recensements de la population de 1968 à 2010 - exploitation principale

En Haute-Normandie, le nombre d'immigrés progresse quatre fois plus vite que l'ensemble de la population : + 1,9 % de croissance annuelle de 1968 à 2010 contre + 0,5 % pour l'ensemble de la population, l'essor des activités industrielles ayant entraîné une immigration de travail.

(2) La France de province correspond à la France métropolitaine hors Île-de-France

Évolution de la population immigrée et de la population régionale (base 100=1968)



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1968 à 2010 - exploitation principale

En Basse-Normandie, le nombre d'immigrés augmente six fois plus vite que la population régionale (2,2 % de croissance annuelle de 1968 à 2010, contre moins de 0,4 % pour l'ensemble de la population). Le même phénomène s'observe en France de province mais dans une moindre mesure : en 40 ans, la population immigrée a augmenté de + 0,9 % par an, contre + 0,6 % pour l'ensemble de la population.

Une attirance pour les pôles urbains, notamment avant les années 2000

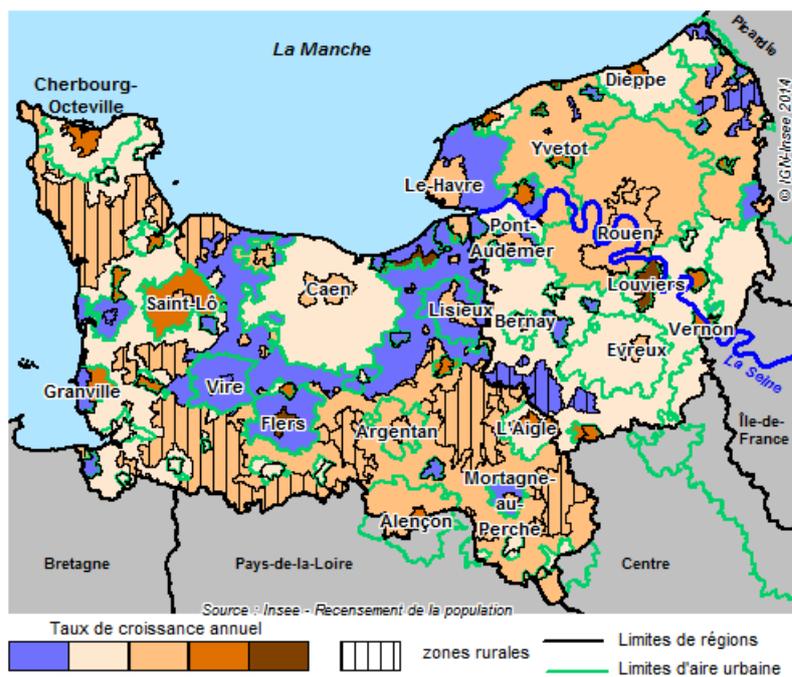
Les évolutions de la population immigrée normande varient selon la période observée et selon la nature des territoires (les pôles urbains, les couronnes de ces pôles, les zones multipolarisées ou les zones à dominante rurale).

Les cartes ci-après représentent l'évolution moyenne annuelle de la population immigrée entre 1968 et 1982, période de forte immigration, entre 1982 et 1999, période d'immigration modérée en France comme en Normandie, et entre 1999 et 2010, période de regain migratoire avec l'arrivée de nouveaux immigrés, notamment en Basse-Normandie.

Cette croissance de la population ne se fait pas de manière uniforme sur le territoire et selon les périodes.

1968 - 1982 : une croissance principalement dans les pôles urbains

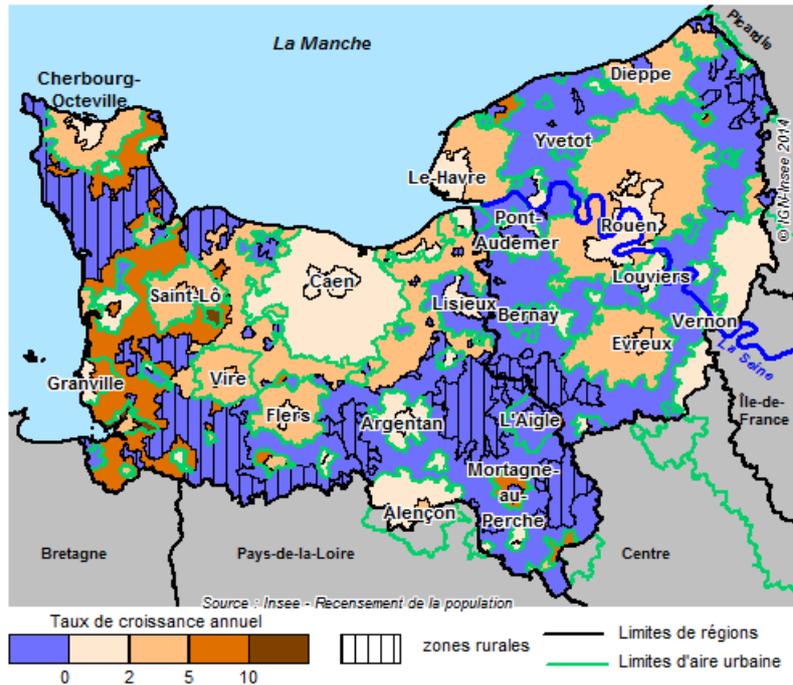
Croissance annuelle moyenne de la population immigrée de 1968 à 1982 selon la nature des territoires



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1968 et 1982

1982 - 1999 : En Haute-Normandie, une croissance plus marquée dans les couronnes des pôles urbains. Une progression modérée en Basse-Normandie

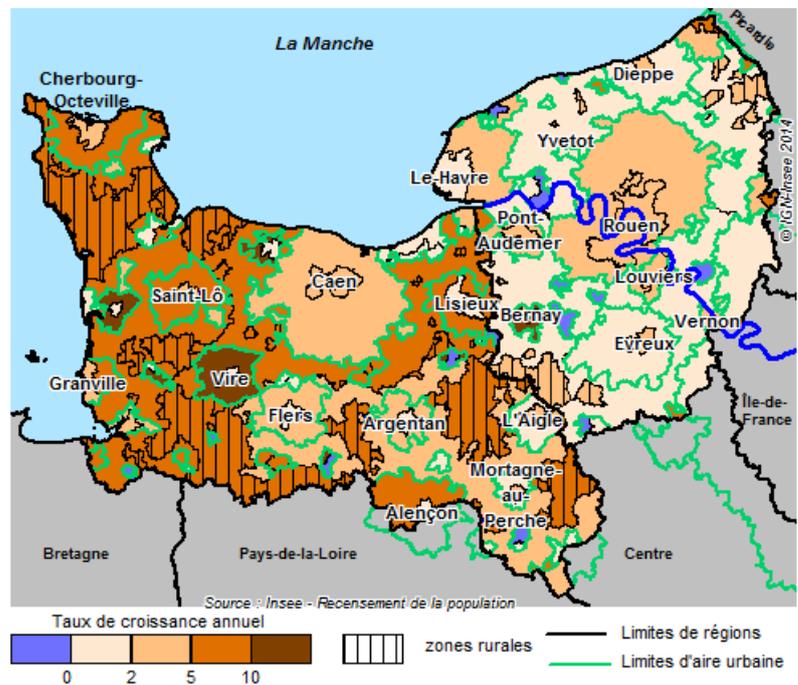
Croissance annuelle moyenne de la population immigrée de 1982 à 1999 selon la nature des territoires



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1982 et 1999

1999 - 2010 : une évolution plus homogène sur l'ensemble du territoire

Croissance annuelle moyenne de la population immigrée de 1999 à 2010 selon la nature des territoires



Sources : INSEE, Recensements de la population de 1999 et 2010